

# CONTACT

MAI  
2023

Vol. 42

No 5

ISSN 0830 0084



## ANIMATEUR/ANIMATRICE DE CAMP DE JOUR

Nous sollicitons votre aide afin de trouver des animatrices et animateurs de camp de jour.

Vous ou un membre de votre entourage êtes : âgé de 16 ans et plus, fiable, dynamique et capable d'animer un groupe de jeunes, n'hésitez pas à parler de notre besoin.

**Nous avons besoin de vous pour alléger le quotidien des familles de St-Anaclet cet été.**

\*Vous pouvez consulter l'offre d'emploi à la dernière page.



## COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANACLET-DE-LESSARD

Nous sommes toujours à la recherche d'une personne à l'extérieur du périmètre urbain pour intégrer le comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité.

Les personnes intéressées doivent laisser leurs coordonnées au bureau municipal par courriel ou téléphone :

**municipalite@stanaclet.qc.ca      418 723-2816 poste 100**

\*Vous pouvez consulter la description du CCU dans la section comité.

## DÉLAI DE TRAITEMENT PERMIS

Veuillez prendre note qu'actuellement il y a un inspecteur présent environ deux jours par semaine pour traiter toutes les demandes de permis. Comme il s'agit d'une période achalandée, nous vous demandons d'effectuer vos demandes d'avance et souhaitons votre compréhension et votre patience.

Merci.

## FÉRIÉS

Les bureaux de la municipalité seront fermés en raison de la fête des Patriotes le 22 mai 2023



## SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil ont lieu au 318, rue Principale Ouest, à la salle du Conseil à **19 h 30**.

**Lundi 1<sup>er</sup> mai 2023 – Lundi 5 juin 2023**

## CONSEIL MUNICIPAL

**Maire**      Monsieur Francis St-Pierre

### Conseillers

Poste n°1    Madame Anick Blouin  
Poste n°2    Monsieur Jean-Denis Bernier  
Poste n°3    Monsieur Simon Dubé  
Poste n°4    Madame Vanessa Lepage-Leclerc  
Poste n°5    Madame Mélanie Desrosiers  
Poste n°6    Madame Stéphanie Arsenault

## NOUS JOINDRE

Bureau municipal      418 723-2816  
Télécopieur            418 723-0436  
Salle polyvalente      418 724-0900  
Bibliothèque            418 724-0821  
Centre communautaire    418 723-1747  
Service des loisirs      418 725-5389  
Courriel :      municipalite@stanaclet.qc.ca

# VIE MUNICIPALE

## ABRIS D'HIVER

Les abris d'hiver communément appelé : garage de toile, abris en toile, garages temporaires sont autorisés du **15 octobre** d'une année **au 1<sup>er</sup> mai** de l'année suivante sur tout le territoire de la municipalité. En dehors de cette période, tous ces types d'abris doivent être démontés au complet, toile et structure, et remis.

Au mois de mai, une tournée d'inspection sera effectuée, pour ceux qui ne seront pas démontés, des constats seront émis. Nous comptons sur votre collaboration.

## COLLECTE DES GROS REBUTS

Cette collecte spéciale vous permet de vous débarrasser d'objets tels que vieux mobilier, appareil ménager, etc. qui ne peuvent être recueillis lors de la collecte normale des déchets.

**Désormais, il n'est plus nécessaire de s'inscrire pour la collecte.** Elle débutera **le mardi 23 mai à 8 h et se terminera le vendredi 26 mai**. Il est important de déposer vos gros rebuts la veille de la collecte, soit **le lundi 22 mai**, car notre équipe ne passera qu'une seule fois.

### MATÉRIAUX ACCEPTÉS LORS DE LA COLLECTE

Les meubles, les électroménagers, les matelas, les sommiers, les balançoires, les bicyclettes, les toilettes, les lavabos, les tapis, le prélat, le fer.

### MATÉRIAUX NON ACCEPTÉS

Les sacs de pelouse, les branches et les feuilles mortes. Les matériaux de construction, de rénovation, le bois, le bardeau, les briques, les blocs de béton, les châssis, les portes, les clôtures, les gallons de peinture, les décapants, l'huile usée (peu importe le contenant), les bonbonnes de propane, les batteries, le matériel informatique et électronique (ordinateur, écran, imprimante, télécopieur et téléviseur) et les pneus.

*Vous pouvez aller porter vos pneus (sauf ceux de tracteurs) à l'entrepôt municipal au 350, rue de la Gare.*

Les rebuts doivent être obligatoirement placés en bordure de la rue. En aucun temps, les employés municipaux ne sont autorisés à se rendre sur votre terrain.

Pour informations, vous pouvez nous joindre au 418 723-2816 poste 100 ou par courriel [municipalite@stanaclet.qc.ca](mailto:municipalite@stanaclet.qc.ca).

## COLLECTE SPÉCIALE DE FEUILLES

Vous souhaitez vous départir de vos feuilles mortes ?

Bonne nouvelle! Une collecte spéciale aura lieu le **mardi 23 mai 2023**, vous pourrez déposer vos sacs de **papier** contenant les feuilles mortes au chemin.

**IMPORTANT**, aucun sac de plastique ne sera ramassé et bien vouloir ne pas les jumeler avec vos gros rebuts.

## COMPOST

La distribution de compost est prévue le samedi 20 mai et le dimanche 21 mai 2023 de 9 h à 12 h. Vous devez vous rendre à l'entrepôt municipal situé au 350, rue de la Gare.

Le compost étant en vrac, vous devrez apporter vos pelles et contenants et les remplir vous-mêmes. **Une preuve de résidence vous sera demandée.**

# VIE MUNICIPALE

## VOTRE TERRAIN A BESOIN DE TERRE?

La municipalité effectuera des travaux d'excavation prochainement. En ce sens, si vous avez besoin de terre de remplissage sur votre terrain vous pouvez nous téléphoner ou nous acheminer un courriel afin de nous laisser votre nom et vos coordonnées. Nous allons privilégier les adresses plus proches des travaux.

**418 723-2816 poste 100**  
**municipalite@stanaclet.qc.ca**

## RAPPEL FOSSE SEPTIQUE

Vous avez reçu une lettre vous mentionnant que votre fosse septique sera vidangée entre le 22 mai et 2 juin? N'oubliez pas de dégager la zone et de bien l'identifier afin que le tout se déroule sans soucis.

Advenant une particularité sur votre terrain, exemple une barrière à l'entrée, un chemin étroit, une fosse éloignée, veuillez informer la municipalité en contactant Emilie au 418 723-2816; 100 ou municipalite@stanaclet.qc.ca

Il est à noter que si le camion de vidange se rend à domicile et qu'il ne trouve pas la fosse septique ou que celle-ci est inaccessible, les frais de déplacement vous seront facturés.

# LOISIRS ET CULTURE

### Club Lego

Activité libre - sans inscription

Été 2023 - juillet et août  
Jeudi entre 13 h et 15 h

6 - 13 ans

### Diners Jeux de Société

11 h 20 à 12 h 55

8 - 13 ans

6 - 13 - 20 et 27 avril 2023

Apporte un lunch froid !



### Diners Branchés

11 h 20 à 12 h 55

7 - 13 ans

21 et 28 mars et le  
4 et 11 avril 2023

Apporte un lunch froid !



### Café littéraire Adultes

21 février 13 h 15

30 mars 13 h 15

27 avril 13 h 15

18 mai 13 h 15

29 juin 13 h 15



### Conférenciers

Suivez nous sur notre page  
Facebook.  
Plusieurs conférenciers à venir.

Les Gins du Québec  
Auteurs (mai)  
Spécialiste animalier (mai)  
La santé mentale  
Conteurs (avril)

## PROGRAMMATION SPÉCIALE 2023

## BIBLIOTHÈQUE ROGER-FOURNIER

Inscription par courriel avant le 20 mars 2023  
anne.boucher@hotmail.ca

Avec la participation financière de :

Québec

En partenariat  
avec les Alliances pour la solidarité  
et le ministère du Travail, de  
l'Emploi et de la Solidarité sociale »

# LOISIRS ET CULTURE

## COURS DE PEINTURE

Nous vous attendons pour une soirée de peinture le **5 juin à 18 h 15** au centre communautaire Régis-Saint-Laurent pour un cours de peinture avec Deny Cloutier.

Bienvenue à tous et toutes.

**Inscription obligatoire**

Réjeanne Fournier : 418 724-7471, 418 732-9899

## CONCOURS

« **GAGNE TON MÉGA CHOCO** »

Le gagnant Noah Issa



Noah est accompagné de:

Mme Myriam Boucher, directrice de l'école des Sources  
M. Carl Lavoie, coordonnateur aux loisirs de la  
Municipalité

**CAMP DE JOUR BASEBALL**  
**LE PETIT CHAMP**  
**ST-ANACLET**  
FILLE ET GARÇON 8 À 12 ANS  
INITIATION ET FORMATION BASEBALL  
20 PLACES PAR SEMAINE  
125\$ PAR SEMAINE  
9H00 À 16H00  
LA PÉRIODE DU DÎNER EST ASSURÉE PAR L'ÉQUIPE DU CAMP DE JOUR BASEBALL  
5 SEMAINES OFFERTES : DU 26 JUIN AU 28 JUILLET 2023  
LEPETITCHAMP2022@GMAIL.COM  
PAGE FACEBOOK: LE PETIT CHAMP DE ST-ANACLET



Pour obtenir les informations en lien avec le club de soccer Les Dragons de Saint-Anaclet veuillez consulter la page facebook.



[Club de Soccer Les Dragons de St-Anaclet | Saint-Anaclet QC | Facebook](#)

## À surveiller Ouverture du skate parc

**Respecter le matériel**

**Respecter les autres**

**Garder l'endroit propre**

**S'entraider**

**S'écouter**

**Prendre son temps**

**Se protéger**

**Ne pas se laisser influencer**

**Ne pas flâner sur les modules**

**Être prudent pour toi et pour les autres**



# COMITÉS

## COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

### Arrêt des activités du comité embellissement

Malheureusement, nous devons annoncer la fin des activités du comité embellissement pour une durée indéterminée. En effet, nous avons procédé à deux avis d'intérêt afin d'assurer un renouvellement des membres du comité, mais ce fut sans succès. Par conséquent, le concours Maisons fleuries ainsi que la soirée d'échanges de vivaces n'auront pas lieu cette année.

Malgré cette pause forcée, la municipalité maintient ses activités d'embellissement de notre village afin de conserver ses quatre Fleurons. De plus, des activités auront lieu durant les prochains mois sous le thème de l'agriculture urbaine et de la protection des pollinisateurs.

Si vous souhaitez vous impliquer afin d'embellir et de verdir notre belle municipalité vous pouvez contacter Mme Stéphanie Arsenault, conseillère responsable du comité, à l'adresse suivante : [stephaniearsenault@stanaclet.qc.ca](mailto:stephaniearsenault@stanaclet.qc.ca)

### En mai, protégeons nos pollinisateurs!

Le mois de mai est généralement associé au retour des journées chaudes, à la préparation des plates-bandes et du potager, mais également à l'apparition de l'une des premières fleurs que l'on observe à grande échelle au printemps, le pissenlit. Bien que le pissenlit ne soit pas la source de nourriture de prédilection des abeilles, sa grande disponibilité, tôt en saison, permet d'assurer son alimentation jusqu'à ce qu'il y ait une plus grande diversité de fleurs disponibles.

Les pollinisateurs jouent un rôle central dans la santé de nos écosystèmes, mais également dans notre alimentation. C'est pourquoi, tout comme l'année dernière, le conseil municipal invite les citoyens à retarder autant que possible la tonte de leur gazon afin de permettre l'émergence de fleurs de pissenlit pour offrir un grand garde-manger aux abeilles. Il est toutefois recommandé d'effectuer la coupe lorsque les fleurs se referment, avant que les graines émergent. Durant le mois de mai, la municipalité s'impliquera également en maintenant des zones sans tonte sur les terrains municipaux afin de contribuer à la protection des abeilles sur notre territoire.

## COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANACLET-DE-LESSARD

Nous sommes toujours à la recherche d'une personne à l'extérieur du périmètre urbain pour intégrer le comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité.

Les personnes intéressées doivent laisser leurs coordonnées au bureau municipal par courriel ou téléphone :

**municipalite@stanaclet.qc.ca      418 723-2816 poste 100**

Ce comité consultatif d'urbanisme (CCU) est un organisme mandaté par le conseil municipal pour donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Le comité est un organisme à caractère consultatif et non décisionnel. Il joue néanmoins un rôle indéniable dans la mission de planification et d'administration du territoire municipal, afin de faire des recommandations au conseil municipal.

Particulièrement depuis que le législateur a établi comme condition essentielle à l'approbation :

- ◆ D'une dérogation mineure.
- ◆ D'un plan d'aménagement d'ensemble.
- ◆ D'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.
- ◆ D'une demande d'autorisation d'un usage conditionnel ou d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.
- ◆ De projets de construction ou de lotissement en raison des certaines contraintes, que le conseil municipal ait obtenu un avis préalable de son CCU pour exercer son pouvoir décisionnel.

Les personnes intéressées doivent laisser leurs coordonnées au bureau municipal par courriel ou téléphone :

**municipalite@stanaclet.qc.ca      418 723-2816 poste 100**

# EMPLOIS DISPONIBLES

## **Animatrice/animateur camp de jour**

Tu es disponible cet été? Tu as la capacité de travailler en équipe? Tu es doté(e) de dynamisme, de créativité et de débrouillardise. Le camp de jour de St-Anaclet t'attend en tant qu'animatrice/animateur au camp de jour.

En relevant du coordonnateur, tu participeras à l'élaboration de la programmation des activités, soit planifier, organiser, animer et évaluer les activités sous ta responsabilité.

Tu dois être disponible pour travailler à compter du **19 juin, et ce, jusqu'au 11 août**. Tu dois avoir 14 ans et plus et avoir une expérience avec la clientèle des jeunes de 5 à 12 ans.

Avoir une formation en animation et en secourisme serait un atout.

Le salaire relié à cette fonction s'établit à **16,80 \$/heure** à raison de **35 heures par semaine**.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre expliquant leurs motivations par courriel à [clavoie65@hotmail.com](mailto:clavoie65@hotmail.com) ou à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard

318, rue Principale Ouest

Saint-Anaclet (Québec) G0K 1H0

### **VOTRE COLLABORATION EST NÉCESSAIRE**

Concernant le camp de jour, plus il y aura d'animatrices et d'animateurs embauchés au camp de jour, plus de jeunes pourront être inscrits.

Cependant, tant que le recrutement ne sera pas complété, il ne sera pas possible de procéder aux inscriptions, car le nombre d'animateurs détermine le nombre d'enfants autorisé.

En ce sens, discutez-en avec les gens de votre entourage afin de nous aider dans le processus.

# EMPLOIS DISPONIBLES



## Inspecteur en bâtiment et environnement

Travailler à St-Anaclet, c'est intégrer une équipe passionnée par le développement d'une communauté dynamique d'un peu plus de 3000 citoyens.

Avec un noyau villageois riche en patrimoines bâtis, un secteur industriel prospère et un potentiel récréotouristique en plein essor, cet emploi vous offre la chance de jouer un rôle marquant dans le déploiement de nombreux projets. Sous la supervision de la direction générale, vous accomplirez les principales tâches suivantes:

- Émettre les permis et certificats relatifs aux règlements d'urbanisme et à la Loi sur la qualité de l'environnement;
- Collaborer avec les citoyens pour la réalisation de leurs projets;
- Faire des inspections et émettre les constats d'infraction requis;
- Coordonner et informer le comité consultatif d'urbanisme;
- Participer à divers comités internes et externes;
- Réaliser les rapports exigés par la direction et les partenaires;
- Représenter la Municipalité à la cour lorsque requis;
- Analyser les demandes à la CPTAQ.

### EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études collégiales d'inspection en bâtiment et en environnement ou une technique d'aménagement et urbanisme;
- Détenir une expérience d'au moins 1 an comme inspecteur municipal;
- Un diplôme universitaire en urbanisme ou en aménagement du territoire serait un atout.

### CONDITIONS

Emploi de 35 heures par semaine d'une durée de 6 mois avec possibilité de prolongement.

Entre 27,35\$ et 32,66\$ de l'heure avec plusieurs avantages sociaux (convention collective, assurances collectives, régime de retraite, plusieurs mesures de conciliation travail-famille, etc.).

**Envoyez votre CV**  
à [municipalite@stanaclet.qc.ca](mailto:municipalite@stanaclet.qc.ca)  
ou au 318, rue Principale Ouest, Saint-Anaclet, G0K 1H0



Pour vous inscrire à la 9e édition du Défi anaclois Desjardins.



DIRECTION [EVENBRITE](#)

Le défi anaclois  
 Desjardins

Le comité vous prépare une édition à la hauteur de vos attentes.

**MARCHE AUX PUCES**  
**CENTRE COMMUNAUTAIRE REGIS ST-LAURENT**  
**SAINT-ANACLET-DE-LESSARD**

**DES OCCASIONS EN OR POUR VOUS!**



**6 mai 2023**

**9 h à 16 h**

INFO : 725-JEUX (5389)